Règlement

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

OUTSCALE x Dassault Systèmes

« Accélérer l'innovation au service de la souveraineté numérique »

Version du 05/10/2026



Table des matières

1. **Présentation de l'AMI** 3
2. **Critères d'éligibilité** 3
3. **Modalités de candidature** 4
4. **Processus de sélection** 4
5. **Critères de sélection** 4
6. **Services et avantages accordés aux lauréats** 5
7. **Calendrier prévisionnel** 5

1. Présentation de l'AMI

Contexte

Dans un contexte d'accélération des usages de l'intelligence artificielle, les enjeux de souveraineté, de sécurité, de maîtrise des données et d'industrialisation deviennent déterminants pour le développement de nouvelles solutions technologiques, notamment dans des secteurs sensibles comme la santé et la finance.

Filiale de Dassault Systèmes, OUTSCALE conçoit et opère des services cloud souverains et sécurisés, au service de la transformation numérique des organisations. A travers son programme OUTSCALE for Entrepreneurs, OUTSCALE accompagne les startups sélectionnées dans le développement et l'accélération de leurs projets en leur donnant accès à des ressources technologiques, à l'expertise de ses équipes et à son écosystème. Le programme vise ainsi à favoriser l'émergence et le passage à l'échelle de solutions numériques innovantes, sécurisées et souveraines.

En complément, le programme d'accélération **3D**EXPERIENCE Lab de Dassault Systèmes accompagne des startups à fort impact dans leur défi d'industrialisation, grâce à la puissance des jumeaux virtuels et à l'expertise industrielle des équipes internes.

Dans cette dynamique, Dassault Systèmes, OUTSCALE et le **3D**EXPERIENCE Lab, avec l'appui de Cap Digital, lancent un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à identifier et accompagner de jeunes startups françaises et européennes développant des solutions innovantes dans les secteurs de la santé et de la finance, avec un enjeu fort de souveraineté et d'impact.

Objectifs de l'AMI

Cet AMI vise à identifier de jeunes entreprises développant des technologies innovantes dans les secteurs de la santé et de la finance. Il a pour objectif de les accompagner dans le développement et l'accélération de leurs solutions en s'appuyant sur l'environnement technologique et les expertises du **3D**EXPERIENCE Lab de Dassault Systèmes et d'OUTSCALE.

Les projets recherchés devront notamment présenter :

- une technologie originale ;
- une innovation à fort impact social et/ou environnemental clairement démontré ;
- des enjeux techniques clairement identifiés ;
- des besoins en ressources GPU et cloud ;
- une équipe ambitieuse portant une vision de développement de la solution.

2. Critères d'éligibilité

L'AMI s'adresse à de jeunes entreprises françaises et européennes développant des technologies innovantes dans les secteurs de la santé et de la finance, avec un enjeu de souveraineté et d'impact.

Les entreprises candidates doivent :

- Être créées depuis moins de 5 ans ;
- Avoir leur siège social en France ou dans un pays européen ;
- Ne pas déjà être client OUTSCALE et ne pas avoir bénéficié d'un compte de test OUTSCALE par le passé.

3. Modalités de candidature

Les entreprises souhaitant candidater devront :

- Se rendre sur la page de l'AMI, compléter le formulaire de candidature et télécharger le **dossier de candidature** avant la date de clôture de l'AMI fixée au 09 novembre 2026 à 23h59 ;
- Joindre au formulaire votre projet de réponse, comprenant une présentation de :
  - Votre entreprise, votre produit et votre marché ;
  - Votre équipe et les enjeux techniques identifiés ;
  - Votre technologie et le caractère innovant de la solution ;
  - Votre maturité technologique ;
  - Pourquoi OUTSCALE & DASSAULT SYSTEMES ? ;
  - Vos besoins en cloud, en ressources GPU, ainsi qu'en accompagnement et expertises.
- Les candidatures pourront être soumises en français ou en anglais ;
- Joindre un extrait Kbis ou tout document officiel équivalent si le siège social de la startup est situé hors de France ;
- Déclaration sur l'honneur de régularité fiscale et sociale, signée par le représentant légal de l'entreprise ;
- D'autres documents peuvent être transmis par email si besoin : openinnovation@capdigital.com

4. Processus de sélection

- **Évaluation individuelle :** les candidatures reçues seront analysées, au regard des critères d'éligibilité et de sélection définis dans le présent règlement, par les experts du comité de présélection ;
- **Comité de présélection :** confrontation des évaluations et validation des entreprises retenues pour l'entretien avec le jury final ;
- **Préparation à l'entretien :** les candidats sélectionnés pour l'entretien recevront les points à clarifier pour le jury et une session de préparation individuelle sera organisée avec Cap Digital ;
- **Jury final :** les candidats retenus pour la phase finale seront invités à présenter leur entreprise, leur solution et leur technologie devant un jury.

5. Critères de sélection

Les candidatures seront évaluées selon une grille commune permettant notamment d'apprécier la pertinence et le potentiel des solutions proposées :

- Qualité technique ;
- Originalité ;
- Potentiel commercial ;
- Cohérence avec le positionnement d'OUTSCALE ;
- Impact sociétal et environnemental.

6. Services et avantages accordés aux lauréats

Les 3 entreprises lauréates bénéficieront d'une version enrichie du programme OUTSCALE for Entrepreneurs comprenant :

- La création d'un compte cloud sur la région cloudgouv-eu-west-1 OUTSCALE (région SecNumCloud et HDS) ;
- Une enveloppe de 50 000 € de crédit cloud comprenant : puissance de calcul (cpu), stockage (bloc et objet), réseau ;
- Une enveloppe complémentaire de 20 000€ de ressources GPU, répartie entre les trois lauréats ;
- Un stage intensif de formation au cloud avec un architecte solution OUTSCALE (4 jours) dans les locaux d'OUTSCALE,
- Une mise en avant renforcé lors d'actions de communication conjointes.

Les lauréats bénéficieront également d'une proximité renforcée avec l'écosystème Dassault Systèmes et le **3D**EXPERIENCE Lab, avec notamment :

- des Learning Expeditions au **3D**EXPERIENCE Lab ;
- des rencontres avec les mentors IA de Dassault Systèmes ;
- des temps de mentoring proposés par le **3D**EXPERIENCE Lab.

7. Calendrier prévisionnel

- 6 octobre 2026 : ouverture de l'appel à manifestation d'intérêt
- 13 octobre 2026 à 11h : webinaire de présentation de l'AMI en ligne
- 9 novembre 2026 à 23h59 : clôture de l'AMI – date limite de dépôt des candidatures
- 25 novembre 2026 : comité de présélection et annonce des candidats présélectionnés
- Du 26 novembre au 4 décembre 2026 : session de pitch training pour les candidats présélectionnés
- 9 décembre 2026*: jury final en présentiel suivi de l'annonce des entreprises lauréats
- A partir du 01/01/2027 : intégration au programme et début de la collaboration

*le lieu du jury final sera communiqué ultérieurement.